

«Les multinationales n'offrent pas assez de places d'apprentissage»

> **Entretien** Genève vise un renouveau de la formation professionnelle

> Sa ministre de l'Éducation s'explique

Propos recueillis par Dejan Nikolic

Genève a mal à son apprentissage. La formation duale est pourtant l'un des piliers centraux du système suisse. On vient de loin pour s'en inspirer. Or dans le canton du bout du lac, seuls environ 5% des jeunes s'orientent vers cette voie à l'issue de leur scolarité obligatoire. Cela fait plusieurs années que l'Etat se préoccupe du phénomène, sans parvenir à redresser la situation de manière satisfaisante. En cause, notamment: la plus forte concurrence entre les différentes filières ou l'effort jugé insuffisant de l'économie privée. Entretien avec la conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta, en charge de ce dossier.

Le Temps: On reproche au système de formation professionnelle à Genève de ne pas être suffisamment «suisse». Qu'en pensez-vous?

Anne Emery-Torracinta: Il l'est complètement, mais pour des raisons propres au contexte genevois, il ne produit pas les mêmes effets. D'une part, beaucoup trop d'élèves choisissent encore – souvent par réflexe – une formation à plein temps ou gymnasiale, au sortir du Cycle d'orientation. Cela concerne plus d'un étudiant sur deux. Au final, seuls environ 28% d'entre eux obtiendront une Maturité. Nous assistons par conséquent à une déperdition d'élèves, plus fortement marquée à Genève qu'ailleurs dans le pays, qui se traduit par une réorientation en cascade. Il arrive toutefois que ce rallongement général du parcours de formation aboutisse à un apprentissage (ndlr: la moyenne d'âge pour commencer son CFC est de 18-19 ans).



Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat genevoise chargée de l'Instruction publique. GENÈVE 13 MARS 2014

– Le système est donc perméable. N'est-ce pas tout de même une bonne nouvelle?

– Certes, mais ce n'est pas ainsi que le dispositif a été conçu. Un autre problème est que 56% des élèves suivant un cursus professionnel sont formés en entreprise, pour environ 44% dans un environnement scolaire à plein temps. Ce ratio n'est pas satisfaisant. Il faudrait avoisiner les 75% de formation en entreprise. A l'heure actuelle, le fait de suppléer à ce déficit coûte deux fois plus cher à l'Etat.

– A combien chiffrez-vous cette dépense publique supplémentaire par an?

– Le rapport 2014 sur l'éducation en Suisse précise que plus de 40 millions de francs pourraient être économisés à Genève si les trois quarts des apprentis réalisaient leur formation en entreprise. Si l'on se compare aux autres cantons en Suisse, l'économie privée genevoise se décharge donc davantage sur l'Etat.

– Pourquoi les entreprises genevoises se reposent-elles autant sur le gouvernement?

– La pratique est moins liée au système scolaire en soi, qu'au tissu économique du canton, peu industrialisé, mais avec des secteurs universitaire et international fortement développés. La pénurie de places d'apprentissage s'explique notamment par une absence de culture de formation professionnelle au sein de certaines multinationales. Mais les autres entreprises ont aussi une responsabilité dans ce déséquilibre. Former un apprenti représente un investissement (humain, en termes d'encadrement, et financier du point de vue de la mise à disposition des outils) qui n'est pas rentabilisé immédiatement.

– Quelles pistes envisagez-vous pour les encourager à faire le pas? Vous vous êtes entretenue à ce sujet avec Frédérique Reeb-Landy, présidente du Groupement des entreprises multinationales et directrice de Procter & Gamble (P&G) à Genève.

– Les besoins évoqués varient en fonction des entreprises. En ce qui concerne P&G, la solution identifiée est moins de l'ordre de l'incitation fiscale que du coaching ou du soutien administratif.

– C'est-à-dire?

Des expériences de coaching sont actuellement en cours, notamment pour les formations en AFP (attestation fédérale, d'une durée de deux ans, destinée aux élèves éprouvant des difficultés à suivre le cursus CFC sur trois ou quatre ans). Nous avons également mis au point une prestation (Rapide-Contrat) où l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue s'occupe de toutes les démarches administratives liées à l'engagement des apprentis.